

Caen, le 21 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 et 27 JUIN 2021 DECLARATION DE CANDIDATURE

Les formalités de déclaration de candidatures aux élections départementales sont disponibles sur le site internet du ministère de l'Intérieur à l'adresse : www.interieur.gouv.fr ou sur le site www.calvados.gouv.fr/rubrique « Elections et citoyenneté ».

Dans le Calvados, les candidatures pour le premier tour de scrutin seront reçues à Caen, en préfecture du Calvados, bureau de la réglementation, des associations et des élections (salle Erignac), entrée par la rue Daniel Huet à Caen, les services recevront les candidats aux horaires suivants :

Pour le premier tour : du lundi 26 avril au mercredi 5 mai 2021, de 8 h 45 à 12 h 15 (Salle Erignac).

En cas de second tour, les candidatures seront reçues le lundi 21 juin 2021 de 10h à 12h15 et de 14h à 18h (Bureau de la réglementation, des associations et des élections).

Afin de respecter les mesures barrières, il est conseillé de prendre préalablement rendez-vous sur le site de la préfecture du Calvados www.calvados.gouv.fr, rubrique Politiques Publiques/Elections et citoyenneté/Elections départementales qui contient tous les éléments d'information et formulaires utiles au dépôt de candidatures.

La campagne électorale sera ouverte le lundi 31 mai 2021 à zéro heure et elle sera close le samedi 19 juin 2021 à zéro heure pour le premier tour de scrutin. Elle sera, le cas échéant, ouverte le lundi 21 juin 2021 à zéro heure et s'achèvera le samedi 26 juin 2021 à zéro heure pour le second tour de scrutin.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Bureau de la réglementation, des associations et des élections, au centre administratif départemental, rue Daniel Huet porte 203 C tél : 02 31 30 63 09.